I.S.S.N. : 0758-2374

# Avertissements agricoles

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CÉDEX



ABONNEMENT ANNUEL : 105 F, Régisseur Recettes D.D.A. CCP DIJON 3405-12 K

☎ (80)22.19.38 ÉDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 19 - 21 Août 1985

## CE QUI EST URGENT

- Protection fongicide des betteraves
- Préparation des parcelles destinées au colza

## CE QUI PEUT ETRE UTILE

- Destruction des vivaces dans les chaumes
- Surveillance des prairies dans le HAUT-JURA et le HAUT-DOUBS (Campagnol terrestre)

## BETTERAVES

La stratégie développée dans notre dernier bulletin reste valable et mérite d'être actualisée en raison de la présence souvent ponctuelle d'Oïdium, de Ramularia et de Cercosporiose, le risque Rouille n'étant pas à écarter.

Deux types de situations peuvent se rencontrer :

- Absence de protection :

Intervenez dès que possible en assurant une couverture fongicide complète :

- Soufre micronisé (6000 g) + BMC + dithiocarbamate (1200 g. de manèbe ou de mancozèbe).

**Le Topsuc** (fentine hydrox + soufre) ou **l'association Brestan 10 + soufre** est à préférer sur les parcelles **où le Ramularia est dominant ou si la Cercosporiose est résistante aux BMC .**

**Le Corvet CM** (BMC + mancozèbe + fenpropimorphe) devra être privilégié **en cas de rouille importante .**

- Protection antérieure :

La persistance d'action est de 15 à 20 jours mais a pu être perturbée (fongicides de contact) par les précipitations orageuses localement importantes de la mi-août.

En tout état de cause nous vous conseillons de renouveler la couverture fongicide complète :

2 semaines après la première intervention dans les zones touchées par les orages

3 semaines après dans les autres situations.

P. 31



Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - Directeur-Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD.

***DESTRUCTION DES VIVACES :***

L'utilisation de glyphosate dans ce cadre est devenu classique dans les parcelles infestées par ces adventices et plus spécialement par le chiendent rampant.

Les doses de matières actives utilisées peuvent notoirement être abaissées avec l'adjonction de certains produits qui sont des surfactants.

Trois surfactants donnent de bons résultats :

- Frigate (1 litre par hectare)
- Genamin(1 litre par hectare)
- Sulfate d'Ammoniaque (10 Kg par hectare)

mais obligent à abaisser la dose de bouillie à 200 litres par hectare avec un pulvérisateur bien réglé.

Le choix entre ces trois possibilités doit tenir compte de leur prix de revient mais aussi de la quantité de glyphosate qu'elles impliquent, celle-ci étant régie par l'adventice visée.

## OIGNONS

Pensez à utiliser des semences traitées aux imides cycliques (Ronilan, Rovral, Sumisclex).

## CONSERVATION DES DENREES STOCKEES

Reportez-vous au supplément ci-joint.

*

*   *